

Paris, le 28 mai 2020

---

### Communiqué de Presse

Objet : Projet de loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique

---

Alexandra VALETTA-ARDISSON a été alertée par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et la Commission départementale de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers (CDPEANF) des Alpes-Maritimes du caractère préjudiciable de l'article 16 bis du projet de loi d'accélération et de simplification de l'action publique adopté en première lecture au Sénat le 3 mars dernier.

Cet article modifie le code rural et de la pêche maritime et affirme que le nombre des représentants des collectivités et leurs groupements ne peut être inférieur à 50% du total des membres qui composent une CDPEANF.

Cette disposition aurait pour conséquence directe de réduire considérablement la participation de la profession agricole et des propriétaires ruraux au sein de ce dialogue. La CDPEANF ne garantirait donc plus la représentation de toutes les tendances citoyennes.

Par ailleurs, cette mesure contreviendrait à l'esprit de la Loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt, qui a créé les CPENAF en réponse à des années de consommation excessive et non contrôlée du foncier agricole. Dans les Alpes-Maritimes, au cours des dernières années, des centaines d'hectares de terres destinées à l'agriculture et plusieurs milliers d'hectares de zones naturelles ont été préservées.

Les agriculteurs et les forestiers ne doivent pas être marginalisés des décisions qui concernent la vie de nos territoires ruraux, et le maintien des terres agricoles et la préservation de notre environnement ne doivent pas être menacés, c'est pourquoi, Alexandra VALETTA-ARDISSON déposera un amendement visant à supprimer l'article 16 bis du projet de loi.

**Alexandra VALETTA-ARDISSON**  
**Députée La République En Marche des Alpes-Maritimes**

Pour toute information :

Céline Leroyer : Tél. 06 72 28 72 96

E-mail : alexandra.ardisson@assemblee-nationale.fr

Site Internet : <http://www.alexandra-valetta-ardisson.fr/>

Twitter : @A\_Ardisson

Facebook : @aardisson